



N°6
Juillet 2022

Aveyron
amont

Aveyron amont

Bulletin de liaison du **contrat de rivière** Aveyron Amont



> édit'eau

Michel ARTUS,
Président du Comité
de rivière Aveyron Amont,
Président du SMBV2A
(syndicat mixte du bassin
versant Aveyron Amont).

À mi-parcours, bilan et nouveautés

Véritable outil de déclinaison d'actions au service de l'eau et des milieux aquatiques, le contrat de rivière Aveyron Amont a pour objectif de répondre à de nombreux défis : résorption des pollutions, restauration des milieux aquatiques, gestion durable de la ressource quantitative en contexte de changement climatique, nécessaire association de l'ensemble des acteurs et citoyens à nos actions, etc.

En cet été 2022, notre contrat de rivière semble franchir avec succès sa ligne de mi-parcours. En effet, les années 2020 et 2021 ont logiquement permis d'impulser des premières actions, très souvent dans une logique « gagnant / gagnant », aux bénéfices de nos milieux aquatiques et des activités économiques liées (agriculture, industrie, tourisme, etc.) - voir en pages 2-3.

Récemment, et dans l'optique de rendre notre projet encore plus efficace, nous avons fait le choix, avec nos partenaires techniques et financiers, de compléter le programme d'actions sur la période 2022-2024. C'est tout l'objet de l'avenant qui a été présenté et validé par notre comité rivière en date du 1^{er} juillet 2022 (voir en page 4). Cet avenant met particulièrement l'accent sur de nouveaux partenariats, notamment sur les thématiques agricoles, industries, commerce et artisanat.

Ainsi, nous continuons à investir dans des actions au bénéfice des générations actuelles comme futures.



Concours
des zones humides,
La Capelle Bleyes.



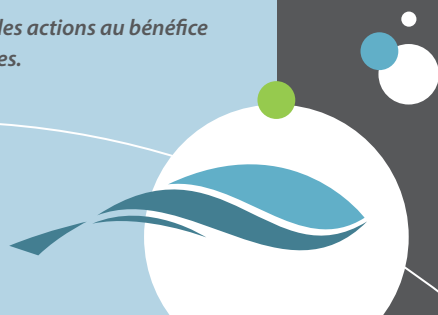
Réunion baignade,
Millau.



Copil Briane,
Sainte-Radegonde.

UN CONTRAT CONSTRUIT AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Depuis le début du projet de contrat de rivière Aveyron Amont, nous ne comptons plus les nombreuses rencontres qui se sont tenues pour définir, expliquer, comprendre, mettre en œuvre et valoriser les différentes actions. Qu'il s'agisse de comités techniques (COTEC), comités de pilotages locaux (COPIL), comités syndicaux ou encore de Comités de rivière (parlement local de l'eau), l'objectif est à chaque fois d'associer le plus grand nombre de partenaires (représentants d'usagers, élus, administrations, partenaires techniques et financiers, etc.).





QUELQUES CHIFFRES SUR LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2020 ET 2021

Étude réseaux, La Fouillade.
Inauguration du bassin d'orage de l'Auterne, Rodez.



Repère de crue, Saint-Rémy.



Jaugeage avec le PNR des Grands Causses sur le bassin des Serènes à La Fouillade et Najac.



Lutte contre les pollutions

Assainissement collectif

Des études ou travaux ont été programmés sur 16 systèmes d'assainissement, soit 16 % du bassin versant, pour un montant total de 2 200 000 €.

62 % des systèmes d'assainissement ont mis en œuvre des actions complémentaires d'entretien ou de suivi.

Tous les gestionnaires de systèmes d'assainissement identifiés prioritaires dans le contrat de rivière se sont mobilisés.

Assainissement non collectif (ANC)

L'étude de géolocalisation des ANC a mis en évidence que 6 % d'entre-eux, en équivalent habitants, impacteraient les milieux aquatiques.

Industrie et artisanat

679 exutoires arrivant dans les cours d'eau identifiés sur Rodez agglomération, et 37 pollutions identifiées. Construction d'un programme d'actions avec la Chambre de commerce et d'industrie, Chambre de métiers et de l'artisanat, Rodez agglomération et le SMBV2A.

Prévention des inondations

Inondation

20 communes accompagnées pour la révision de leur plan communal de sauvegarde (PCS) suite aux élections municipales.

6 repères et 1 échelle de crue implantés depuis 2020.

Embâcles

1 300 m³ d'embâcles retirés
Expérimentation en cours : élimination des embâcles par le SMBV2A sous condition que le propriétaire riverain exploite les arbres à risques, identifiés avec le technicien rivière, dans un délai de 18 mois.

Zone naturelle d'expansion de crues

Nostre Seigne (Onet-le-Château) : 28 ha de prairies et/ou zones humides préservées et valorisées, au cœur de l'agglomération ruthénoise. Un support pédagogique pour 330 élèves de l'Agri Campus de La Roque, dont des expérimentations sur le pâturage en zones humides.

Gestion durable de la ressource

Économie d'eau

2 100 000 € de travaux pour améliorer le rendement des réseaux d'eau potable.

Gestion et suivi des périodes de crises

35 080 données de débits collectés sur les Serènes, l'expertise du PNR Grands Causses mobilisée sur l'état de la ressource du causse de Sévérac.



Traitement d'embâcles, Bertholène.



Valorisation des zones humides à Nostre Seigne, Onet-le-Château.

Mise en œuvre de clôtures sur la Brianelle, Flavin.



Atelier de sensibilisation des peintres, CFA.



Gestion des milieux aquatiques

Milieux aquatiques

252 km de cours d'eau diagnostiqués et 940 ha de zones humides inventoriés. 28 km de ripisylve traités, 15 km mis en défens, 7 chantiers de renaturation, 5 km revégétalisés... pour un montant de 400 000 €.

Construction d'un programme d'actions grâce à l'implication de plus de 70 élus communaux et intercommunaux et des partenaires techniques.

Agricole

Limiter l'érosion des parcelles agricoles et le colmatage des cours d'eau : 147 ha de parcelles identifiées avec une sensibilité forte, 96 ha contractualisés en MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), 6 investissements aidés, dont 4 semoirs directs, 4 696 ml de haies implantées, 1 formation à l'agroécologie pour 8 exploitants agricoles... pour un montant de 470 000 €.

Optimiser le fonctionnement des plans d'eau : 2 gestionnaires accompagnés. Construction d'un programme d'actions avec la Chambre d'agriculture, l'association Arbres haies paysages, l'ADSEA d'OC, les collectivités locales et le SMBV2A.

Gestion concertée et partagée

Suivi

39 stations de suivis de la qualité des eaux superficielles.

Animation sensibilisation

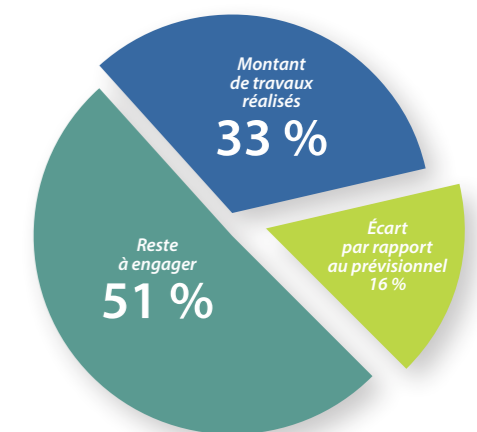
2 600 élèves sensibilisés soit + de 120 classes, 15 professionnels sensibilisés sur 3 événements organisés en 2021, une page Facebook Aveyron amont avec 28 800 vues et 277 abonnés. 2 lettres d'information agricole, Agri Aveyron Amont distribuées en 2 000 exemplaires.

Usages

Baignade : 10 communes accompagnées et 2 (à minima) souhaitant officialiser un point de baignade dans l'Aveyron Pêche : 3 sites aménagés (Sévérac d'Aveyron Cisba, Prévinquières, Rignac La Peyrade) et 3 autres en cours.

État d'engagement financier du contrat de rivière Aveyron Amont

La déclinaison des premières actions du contrat de rivière Aveyron Amont a vu le jour en début d'année 2020, soit en même temps que l'apparition de la pandémie de Covid-19 (avec confinements liés en 2020 et 2021). En dépit de ce contexte n'ayant pas facilité le déploiement des actions (report des élections municipales, diminution forcée des rencontres...), le retard pris est actuellement en train d'être progressivement rattrapé.





Pour en savoir plus,
n'hésitez pas
à nous contacter :
SMBV2A
16, rue de la Muraille
12390 RIGNAC
05.65.63.58.21
contact@aveyronamont.fr
*Chargée de mission,
animatrice du contrat de rivière :*
Marion Sudres



« Mon école, mon cours d'eau », Rignac.

Principaux partenaires



Et les 14 communautés de communes et d'agglomération adhérentes au SMBV Aveyron Amont.

Des actions confortées et nouvelles sur la période 2022-2024

Prenant en considération les récentes études d'amélioration des connaissances (2020-2021) ainsi que les volontés des acteurs locaux, un avenant au contrat de rivière est actuellement en cours de validation. Cet avenant a pour objectif d'inscrire et de décliner de nouvelles actions sur la période 2022-2024, concernant plus particulièrement les volets suivants.

Lutte contre les pollutions

Assainissement collectif : continuer les travaux afin d'améliorer les performances des systèmes d'épuration. Les priorités : renouvellement des vieux systèmes, amélioration du fonctionnement des réseaux, poursuite du suivi et de l'entretien régulier des dispositifs.

Zone urbaine / Artisanat et Industrie : programme d'actions sur le bassin de l'Auterne et l'Aveyron dans la traversée de l'agglomération ruthénoise. Les priorités : accompagnement des professionnels grâce à des diagnostics environnementaux et des aides à l'investissement sur la gestion des déchets, des eaux usées et pluviales, les nouvelles technologies.

Gestion des milieux aquatiques

Milieux aquatiques : un nouveau programme de travaux. Les priorités : 27 projets de renaturation (cours d'eau, zones humides, zones naturelles d'expansions de crues), aides pour la mise en défens des berges et le déploiement de points d'abreuvement aménagés, appuis techniques...

Continuité : démarrage des actions avec l'élaboration d'un guide technique.

Espace rural / Agricole : programme d'actions sur le bassin des Serènes, de la Briane et de l'Olip. Les priorités : accompagnement des exploitants grâce à des diagnostics, formations, conseils individualisés, et des aides à l'investissement sur les thématiques de l'érosion des sols agricoles, de l'optimisation des plans d'eau, de l'adaptation face au changement climatique et l'optimisation de la gestion des intrants (fertilisation et phytosanitaires).

Prévention des inondations

Lancement d'une démarche inondation à l'échelle du bassin versant de type « PEP PAPI » (programme d'étude préalable à un plan d'action de prévention des inondations), avec recrutement d'un animateur dédié.

Gestion durable de la ressource

Gestion des périodes de crises : amélioration des connaissances sur les ressources disponibles à l'échelle Aveyron Amont, expérimentation des solutions de gestion optimisée sur le bassin déficitaire des Serènes.

Gestion concertée

Animation sensibilisation : déploiement des actions de sensibilisation à destination de tous les publics (scolaires, professionnels...).

Baignade : gestion de quelques sites de baignade sur la rivière Aveyron.

